

X X

30(11) Demande d'autorisation de confier au Service des Ponts et Chaussées l'étude et la surveillance des travaux relatifs à la protection de la rive gauche de la Rivière des Patates - Burand (zone aval du barrage) - Régularisation.

M. MONDON donne lecture du rapport :

" Messieurs,

Suivant adjudication du 29 Février 1960 approuvée le 16 Mars 1960, la Société ENTREPRISE GENERALE DE FRANCE & D'OUTRE-MER (Société Nouvelle) - S.E.G.E.F.O.M. - a effectué les travaux de protection de la rive gauche de la Rivière des Patates - Burand (zone aval du barrage).

Je vous demande, Messieurs, d'approuver l'intervention effectuée par le Service des Ponts & Chaussées pour les travaux en cause. "

Adopté à l'unanimité.

Approuvé
le 30 Octobre 1964
P/Le Préfet
Secrétaire général
M. J. Duchand

X X X